



**N°39**  
**24/10/2024**



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / **FREDON 64**  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / **CDA 33**  
p.mouquot@gironde.chambagri.fr  
Suppléance :  
FREDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / **Terres Inovia**  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / **CDA 64**  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

### Colza :

- **Charançon du bourgeon terminal** : progression limitée du vol. Risque faible à moyen. Surveillance à partir des cuvettes jaunes.
- **Grosses altises adultes** : fin du risque.
- **Limaces** : fin du risque.
- **Tenthredès** : fin du risque.
- **Mise en place des cuvettes jaunes** : ANNEXE 1

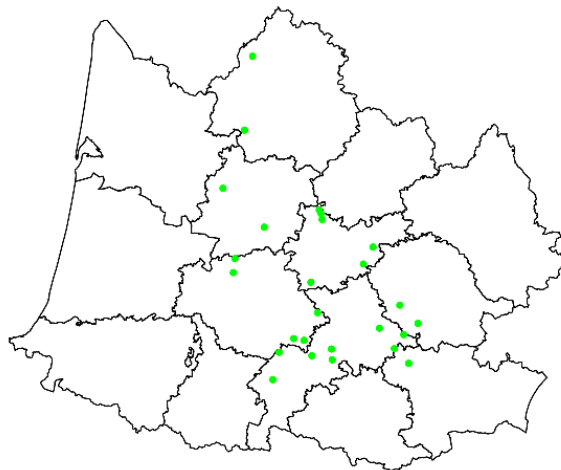
### Prairie :

- **Semaine du 21 octobre 2024** : toujours quelques vols, ponctuellement ; pas /peu de chenilles en activité.

## Analyse de risque élaborée à l'échelle des territoires Aquitaine et Ouest Occitanie

Parcelles BSV observées du 2024-10-15 au 2024-10-22

Le réseau d'observations colza de la Surveillance Biologique du Territoire (SBT) est en cours de construction. L'élaboration de l'analyse de risque 2024-2025 est établie sur les territoires Aquitaine et Ouest-Occitanie à partir de parcelles fixes qui font l'objet d'observations hebdomadaires. Cette semaine, l'analyse de risque est établie à partir de **22 parcelles observées**.



**Vous êtes agriculteur, conseiller agricole, etc. ?** La surveillance de l'état sanitaire et la performance du colza vous intéresse ?



**Alors n'hésitez plus,** intégrez le réseau BSV en Aquitaine et Midi-Pyrénées/Ouest-Audois et **devenez observateur colza !**

Demandez plus d'information à vos animateurs filières Terres Inovia (mail : [bsv.tisudouest@terresinovia.fr](mailto:bsv.tisudouest@terresinovia.fr)).

### • Stades phénologiques et état des cultures

Environ 85% des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade 7 feuilles (B7 ou BBCH17).

Les dernières parcelles les plus tardives du réseau atteignent 4 feuilles. Ces situations sont issues de semis tardifs, au-delà du 10/09 ou bien sont la conséquence de ressemis après des attaques de limaces (le plus souvent).

Retrouvez [ici](#) la description des stades de développement du colza.

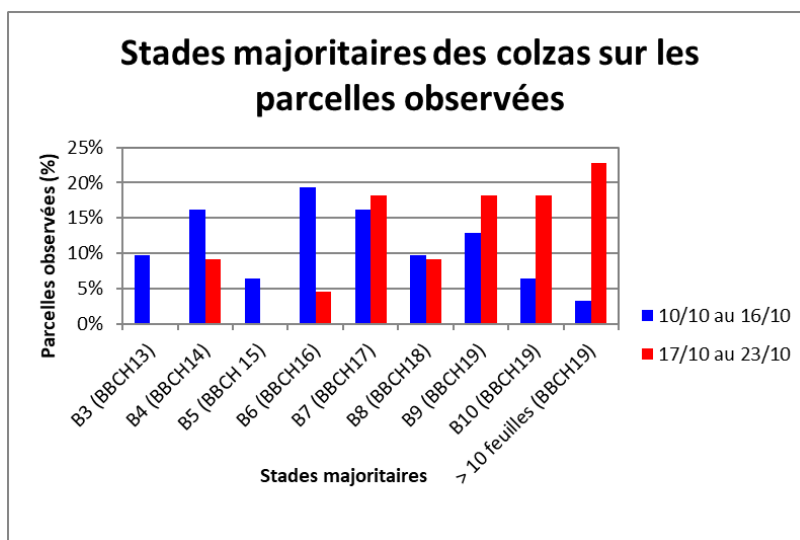


Figure 1 : Distribution des stades phénologiques du colza sur les parcelles du réseau d'observation

**Rappel** : un stade est atteint dans une parcelle lorsque 50% des plantes l'ont atteint.

### • Charançon du Bourgeon terminal

Sur 22 parcelles suivies, 15 signalent la présence du ravageur.

Parmi ces 15 parcelles, 7 signalent des captures significatives, c'est-à-dire au moins 5 individus (points rouges sur la carte). Une majorité de ces situations sont localisées à la frontière des départements 31, 81 et 11. On note également 2 situations entre le 32 et le 31.

Sur le centre et l'ouest gersois, le 47 et le 24, le vol ne semble pas réellement enclenché.

Ce gradient est-ouest est assez cohérent avec la modélisation prédictive. Même si la probabilité de vol laissait attendre des captures légèrement plus importantes.

**Période de risque** : du développement des premières larves jusqu'au décolllement du bourgeon terminal (BBCH31). Mais la lutte contre les larves étant impossible, c'est l'arrivée des adultes qui signale le début de la période de risque (quel que soit le stade du colza).



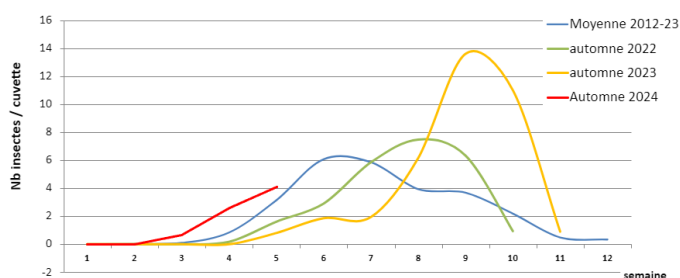
**Charançon du bourgeon terminal adulte (à gauche) et larves (à droite)**

Photos Terres Inovia

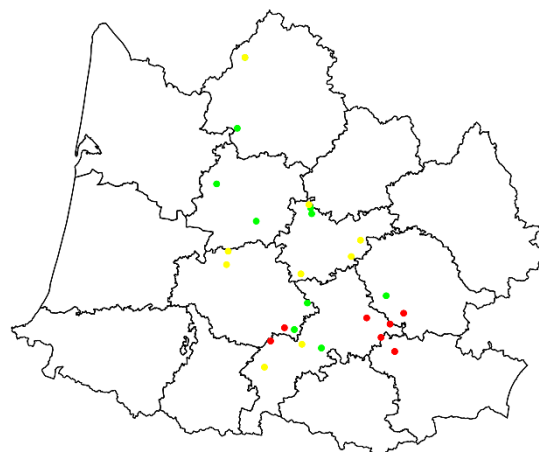
**Seuil indicatif de risque** : il n'y a pas de seuil pour le charançon du bourgeon terminal. Étant donné la nuisibilité potentielle de cet insecte, il est considéré que sa seule présence sur les parcelles constitue un risque. Par contre, les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles. La durée de maturation est variable mais on retient souvent un délai de 8 à 10 jours après les 1ères captures significatives

### Comparaison pluriannuelle de la dynamique de piégeage du charançon du bourgeon terminal (CBT)

Nb moyen de CBT / cuvette (avec valeurs nulles)  
Suivi BSV colza sur Aquitaine et Ouest Occitanie



Parcelles observées du 2024-10-15 au 2024-10-22



Piege : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0-0] ● ]0-4] ● ]4-22]

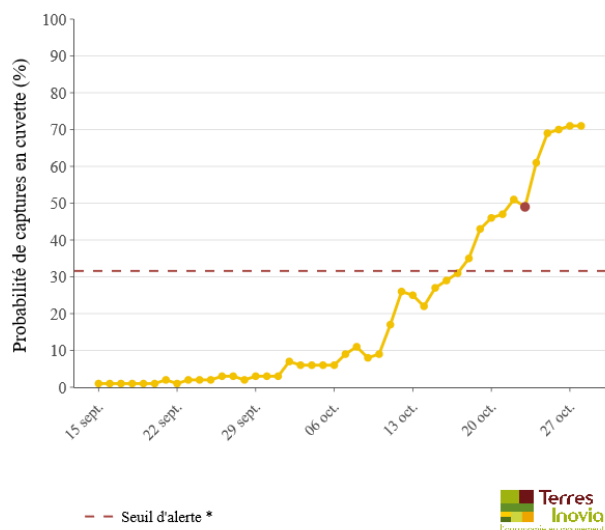


Figure 4 : Prédiction de vol du charançon du bourgeon terminal à Agen (47).

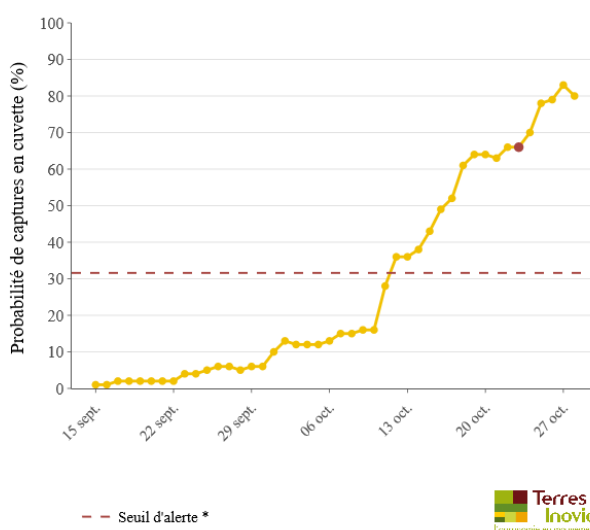


Figure 52 : Prédiction de vol du charançon du bourgeon terminal à Baziège (31).

### Évaluation du risque : progression limitée du vol. Risque faible à moyen. Surveillance à partir des cuvettes jaunes

Le niveau de risque doit tenir compte de 3 paramètres. La date des premières captures significatives, la pression historique du ravageur sur le territoire et l'état du colza.

La pression historique à l'échelle du bassin est plutôt faible, à l'exception de quelques secteurs (ex : secteurs Nérac (47), Gondrin (32)).

Pour les parcelles ayant déjà capturé l'insecte la semaine dernière, le risque est moyen ou faible selon l'état du colza. Sur quelques secteurs avec une pression historique du charançon, le risque peut être fort.

Sur l'ensemble des parcelles pour lesquelles les premières captures ont eu lieu cette semaine, le risque est faible, et sera amené à évoluer selon la grille de risque ci-dessous dans les prochains jours.

Risque historique	Risque agronomique	Indication de risque
<b>Fort</b> (attaques nuisibles fréquentes)	Biomasse < 25g/pied (800 g/m <sup>2</sup> *) <b>OU</b> Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement) <b>OU</b> Reprise intermédiaire à tardive	<b>Risque fort</b>
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m <sup>2</sup> *) <b>ET</b> Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement) <b>ET</b> Reprise précoce	<b>Risque moyen</b>
<b>Faible</b> (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse <20-25 g/pied (600 - 800 g/m <sup>2</sup> *) <b>OU</b> Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	<b>Risque moyen</b>
	Biomasse > 25 g/pied (800 g/m <sup>2</sup> *) <b>ET</b> Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	<b>Risque faible</b>

- **Adultes de grosses altises ou altises d'hiver**

Fin du risque et des suivis de dégâts sur plantes.

Si nécessaire, se référer à l'édition [BSV n°38 du 17 octobre](#).

- **Limaces**

Fin du risque et des suivis de dégâts sur plantes.

Si nécessaire, se référer à l'édition [BSV n°38 du 17 octobre](#).

- **Tenthrède de la rave**

Fin du risque et des suivis de dégâts sur plantes.

Si nécessaire, se référer à l'édition [BSV n°38 du 17 octobre](#).

- **Les observations de la semaine**

Les observations issues du réseau de piégeage ces derniers jours n'ont pas montré beaucoup de chenilles ; et, pour celles observées, les individus sont amorphes ou en cours de décomposition, « pendus » aux tiges les plus hautes de la végétation :



**Chenille momifiée sur tige de sporobole**

Photo CA64

On est en revanche toujours sur une permanence des vols de papillons, avec quelques piégeages encore en cours (1 à IHOLDY et HASPARREN, 4 à BRISCOUS, 7 à ROQUIAGUE, ...), mais à la marge.

Le fraîchissement des prochains jours, couplé à l'humidité, devrait toutefois gêner les éventuelles émergences des larves, sachant que « *la température est pratiquement l'unique facteur régulateur du nombre de générations de *M. unipuncta** » (source J. TAVARES, thèse sur *Mythimna unipuncta* aux Açores : bioécologie et lutte biologique).

Le retour du bétail sur les prairies reverdies les plus poussantes (et portantes), en chargement localement dense, sera aussi très efficace.

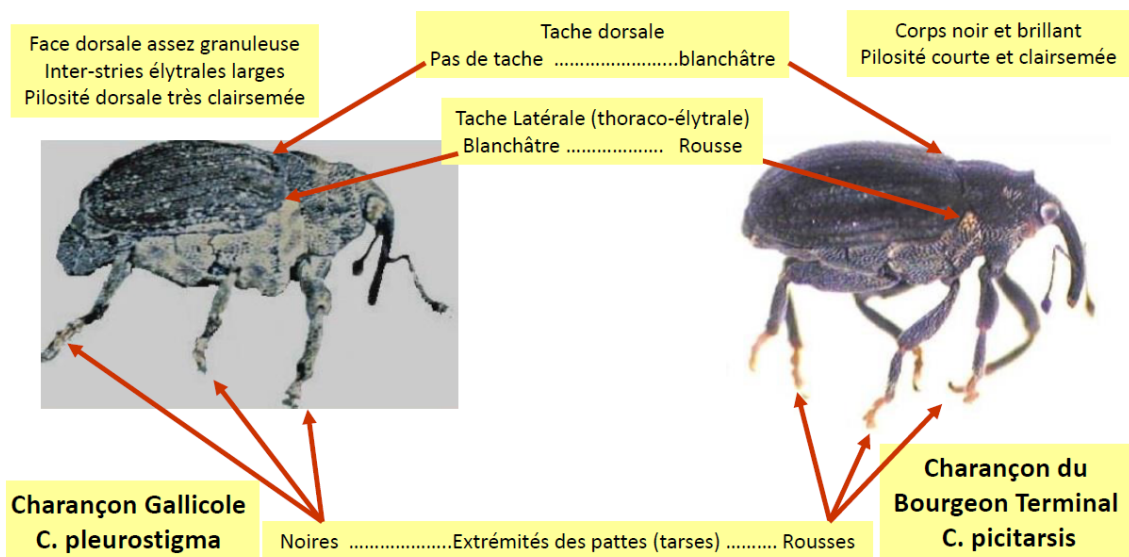
Cette semaine était la dernière tournée de la saison, au vu de la période qui devient normalement beaucoup moins favorable à la prolifération des chenilles. Un grand merci aux personnes nous ayant prêté un bout de champ pour nos observations et à ceux nous ayant signalé des dégâts.



# ANNEXE 1 : IDENTIFICATION CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL ET CHARANÇON GALLICOLE

## Charançon Gallicole

Adulte : ne pas confondre avec le charançon du Bourgeon Terminal



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Terres Inovia, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, Gaïa Care Consulting, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".